

La mobilité résidentielle au Québec : entre choix et contraintes

Février 2026

François-Xavier Lagacé-Bureau



Faits saillants

La mobilité résidentielle

Près du tiers (36 %) des ménages québécois avaient déménagé au cours des cinq années précédant 2022. Certains ménages sont plus susceptibles que les autres d'avoir déménagé, notamment ceux étant locataires d'un logement du marché (54 %), ceux dont le logement actuel n'est pas acceptable (44 %) et ceux dont la personne de référence :

- est âgée de 35 ans ou moins (78 %);
- est issue d'une minorité visible (53 %);
- est immigrante (47 %);
- a un diplôme universitaire (45 %).

Les principaux motifs du dernier déménagement survenu au cours des cinq années précédant 2022 sont :

- le désir de fonder son propre ménage (12 %);
- le désir de vivre dans un logement plus grand ou de qualité supérieure (24 %);
- le désir de se rapprocher de sa famille (10 %);
- le changement de la taille du ménage ou de la famille (14 %);
- le désir de vivre dans un quartier plus agréable (15 %);
- le désir de devenir propriétaire (20 %).

Suite à la page 2

Introduction

Déménager est une expérience courante, mais les raisons sous-jacentes et les conséquences varient selon le contexte économique, social et territorial. La mobilité résidentielle influence la composition des quartiers, la demande en logement et la stabilité des ménages, tout en révélant des enjeux liés à l'accès au logement, aux inégalités et aux transformations des modes de vie. Les dernières années ont aussi été marquées par la pandémie de COVID-19, un contexte qui a contribué à modifier certaines dynamiques de mobilité résidentielle (Bézy, Deneault et St-Amour 2026).

Les motifs justifiant la décision de déménager sont multiples et dépendent notamment du stade de vie où se trouve la personne ou le ménage dans son ensemble. Toutefois, la mobilité résidentielle n'est pas toujours volontaire. Certains ménages, en particulier les locataires, peuvent être contraints de quitter leur logement pour diverses raisons. Ces déménagements forcés affectent particulièrement les ménages les plus vulnérables (Siskar et Evans 2021). Le gouvernement du Québec souligne à ce titre, dans sa [Stratégie québécoise en habitation](#) (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2024), que

L'instabilité résidentielle

Environ 5 % des ménages ont, par le passé, été contraints de déménager d'un logement loué. Le principal motif du dernier déménagement forcé vécu est la reprise du logement par le ou la propriétaire pour utilisation à des fins personnelles (40 %).

Près de 9 % des personnes de référence des ménages ont vécu au moins une période d'itinérance au cours de leur vie. Les principales causes de la dernière période d'itinérance vécue étaient :

- des problèmes financiers (36 %) ;
- des problèmes relationnels ou interpersonnels (45 %) ;
- le fait d'avoir déménagé ailleurs (21 %*) ;
- le fait d'être en attente de déménager dans un nouveau logement (20 %*).

Population visée par les analyses

Les analyses portent sur les ménages du Québec, un **ménage** correspondant à la personne ou au groupe de personnes qui occupe un logement. Plus précisément, elle porte sur les ménages privés ; elle exclut donc les ménages vivant dans un établissement institutionnel. Les ménages vivant dans les communautés autochtones sont également exclus de la population visée.

Dans le cadre de l'ECL, une personne parmi l'ensemble des membres du ménage est désignée comme **personne de référence**. Cette personne est celle qui connaît le mieux la situation du logement du ménage.

Certains indicateurs retenus pour les analyses concernent spécifiquement cette personne de référence. C'est notamment le cas de la mobilité résidentielle, qui est mesurée à partir du dernier déménagement de la personne de référence du ménage. Ainsi, le dernier déménagement est celui de la personne de référence du ménage, et non pas celui de l'ensemble des membres du ménage. Néanmoins, dans le présent bulletin, on réfère au dernier déménagement du ménage pour simplifier le texte. La même approche est employée pour l'indicateur de déménagement forcé : bien que le dernier déménagement forcé soit spécifiquement celui vécu par la personne de référence du ménage, on y réfère dans le texte comme le dernier déménagement forcé du ménage.

D'autres indicateurs mobilisés concernent également la personne de référence du ménage, comme le fait d'avoir vécu une période d'itinérance, le groupe d'âge, l'appartenance à une minorité visible et le plus haut niveau de scolarité.

les évictions accentuent l'insécurité et la précarité des conditions de vie des locataires. Ainsi, dans certains contextes, la mobilité résidentielle peut s'accompagner d'un certain degré d'instabilité, pouvant mener jusqu'à l'itinérance.

Qu'elle soit choisie pour améliorer ses conditions de vie ou subie à la suite d'une éviction, la mobilité résidentielle façonne la trajectoire des ménages. Le présent bulletin vise à brosser le portrait de la mobilité résidentielle au Québec en 2022 afin de mieux comprendre son ampleur, ses formes et ses implications. À partir de données tirées de l'*Enquête canadienne sur le logement* (ECL), menée par Statistique Canada, on y explore la mobilité résidentielle sous quatre angles principaux. D'abord, on analyse l'importance et l'évolution de la mobilité résidentielle au Québec, avant d'examiner dans quels groupes elle est le plus fréquente. Ensuite, on explore les facteurs qui motivent les déménagements, selon diverses caractéristiques des ménages et de leur personne de référence. Enfin, on porte une attention particulière aux situations où la mobilité devient une source d'instabilité, en s'intéressant d'une part aux déménagements forcés et à leurs motifs, et d'autre part à l'itinérance et à ses causes.

Tableau 1

Durée écoulée depuis l'emménagement dans le logement actuel¹, ménages, régions et ensemble du Canada, 2022

	Moins d'un an		1 an à moins de 2 ans		2 ans à moins de 3 ans		3 ans à moins de 4 ans	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Ensemble du Canada	5,7	[5,2 ; 6,2]	6,8	[6,3 ; 7,4]	9,0	[8,4 ; 9,6]	7,4	[6,8 ; 7,9]
Québec	5,9	[5,0 ; 7,0]	6,1	[5,2 ; 7,2]	8,7	[7,6 ; 9,9]	8,4	[7,3 ; 9,6]
Autres provinces	5,6	[5,1 ; 6,2]	7,1	[6,5 ; 7,7]	9,1	[8,4 ; 9,8]	7,0 -	[6,4 ; 7,7]
Région de l'Atlantique	5,4	[4,9 ; 6,1]	6,4	[5,7 ; 7,0]	8,2	[7,5 ; 9,0]	6,4 -	[5,7 ; 7,1]
Ontario	4,8	[4,0 ; 5,7]	6,7	[5,7 ; 7,8]	8,5	[7,4 ; 9,7]	7,1	[6,0 ; 8,3]
Région des Prairies	7,1	[6,4 ; 7,9]	7,4 +	[6,7 ; 8,2]	9,0	[8,2 ; 9,9]	7,0 -	[6,2 ; 7,8]
Colombie-Britannique	6,2	[5,1 ; 7,5]	8,1 +	[6,8 ; 9,6]	11,2 +	[9,7 ; 12,8]	7,3	[6,2 ; 8,6]
	4 ans à moins de 5 ans		5 ans à moins de 10 ans		10 ans et plus		A toujours vécu dans le même logement	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Ensemble du Canada	6,0	[5,5 ; 6,5]	19,0	[18,2 ; 19,8]	42,2	[41,0 ; 43,0]	3,9	[3,6 ; 4,3]
Québec	6,6	[5,5 ; 7,7]	16,9	[15,4 ; 18,5]	43,1	[41,0 ; 45,0]	4,4	[3,6 ; 5,5]
Autres provinces	5,8	[5,3 ; 6,4]	19,7 +	[18,8 ; 21,0]	41,9	[41,0 ; 43,0]	3,7	[3,4 ; 4,2]
Région de l'Atlantique	5,7	[5,1 ; 6,4]	15,8	[14,8 ; 16,8]	44,0	[43,0 ; 45,0]	8,1 +	[7,3 ; 9,0]
Ontario	5,6	[4,7 ; 6,6]	19,4 +	[17,8 ; 21,0]	44,4	[42,0 ; 46,0]	3,5	[2,9 ; 4,4]
Région des Prairies	6,3	[5,6 ; 7,2]	20,6 +	[19,2 ; 22,0]	39,3 -	[38,0 ; 41,0]	3,3	[2,7 ; 3,9]
Colombie-Britannique	6,0	[4,9 ; 7,2]	21,3 +	[19,5 ; 23,0]	37,3 -	[35,0 ; 39,0]	2,7 -	[2,0 ; 3,5]

IC Intervalle de confiance.

+/- Proportion significativement inférieure (-) ou supérieure (+) à celle du Québec au seuil de 0,05.

1. Réfère au dernier déménagement de la personne de référence du ménage.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

L'importance de la mobilité résidentielle au Québec

En 2022, la quasi-totalité (96 %) des ménages québécois avait déménagé au moins une fois par le passé (tableau 1). Toutefois, le dernier déménagement a eu lieu il y a 10 ans ou plus pour près de deux ménages sur cinq (42 %). Cette proportion est d'ailleurs plus élevée parmi les ménages du Québec que parmi ceux de la région des Prairies et ceux de la Colombie-Britannique (respectivement 39 % et 37 %). À l'autre extrême, on observe qu'environ 6 % des ménages ont déménagé dans la dernière année, cette proportion n'étant quant à elle pas significativement différente de celle du reste du Canada ou de celles des diverses régions du Canada prises séparément. Par ailleurs, lorsqu'on observe les cinq années précédant 2022, on note que davantage de ménages ont emménagé dans leur logement actuel il y a de deux à moins de trois ans – une période qui coïncide avec

le début de la pandémie de COVID-19 –, la proportion de ménages ayant déménagé reculant ensuite légèrement chaque année (9 % c. 7 % et 6 %).

En 2022, ce sont près de 1,3 million de ménages québécois qui avaient emménagé dans leur logement actuel au cours des cinq années précédant l'enquête, soit un

peu plus du tiers (36 %) de l'ensemble des ménages de la province (tableau 2). Soulignons par ailleurs que la proportion de ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête ne diffère pas significativement entre 2018, 2021 et 2022.

Tableau 2

Proportion de ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête¹, Québec, 2018, 2021 et 2022

	Nombre de ménages estimés	%	IC à 95 %
2018	1 243 000	34,4	[33,1 ; 35,6]
2021	1 259 800	34,0	[32,4 ; 35,7]
2022	1 339 700	35,6	[33,9 ; 37,4]

IC Intervalle de confiance.

1. Réfère au dernier déménagement de la personne de référence du ménage.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

La majorité (55 %) des ménages installés au Québec en 2022 et ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête l'ont fait à l'échelle locale, c'est-à-dire que leur logement actuel se trouve dans la même municipalité que leur logement précédent (figure 1). Près de deux ménages sur cinq (39 %) ont plutôt déménagé dans une autre municipalité, tout en demeurant au Québec. Ainsi, pour la quasi-totalité (94 %) des ménages installés au Québec en 2022 et ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête, le dernier déménagement s'est fait à l'intérieur de la province.

Certains groupes se démarquent sur le plan de la mobilité

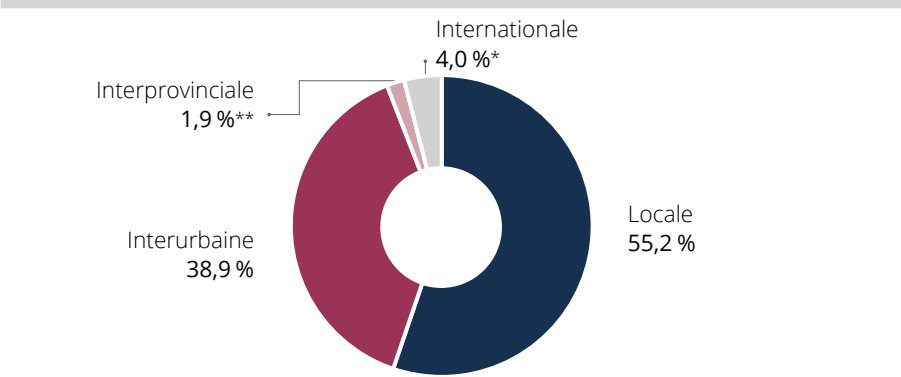
La mobilité selon certaines caractéristiques du ménage

En comparaison aux couples avec ou sans enfants (respectivement 32 %), les personnes seules et les autres types de ménages, sans compter les familles monoparentales, sont plus susceptibles d'avoir déménagé au cours des cinq années précédant 2022 (respectivement 40 % et 42 %) (tableau 3). Soulignons que la proportion de ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête est similaire entre les ménages en situation de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR) et ceux ne l'étant pas.

Ce sont par ailleurs les ménages locataires vivant actuellement dans un logement du marché qui sont les plus nombreux, en proportion, à avoir déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête (54 %), tandis que les ménages propriétaires sans hypothèque sont les moins nombreux à l'avoir fait (6 %*). La proportion de ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête est également plus élevée chez les ménages dont le logement actuel n'est pas acceptable, c'est-à-dire qui est inabordable, de qualité non convenable ou trop petit pour les besoins du ménage, que chez les autres (44 % c. 33 %).

Figure 1

Type de mobilité au dernier déménagement¹, ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
 ** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
 1. Le dernier déménagement est celui de la personne de référence du ménage.
 Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

Proportion de ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête¹ selon certaines caractéristiques du ménage, Québec, 2022

	%	IC à 95 %
Ensemble des ménages	35,6	[34,0 ; 37,0]
Type de ménage		
Couple avec enfants	31,5 ^{a,b}	[28,0 ; 36,0]
Couple sans enfant	32,0 ^{c,d}	[28,0 ; 36,0]
Famille monoparentale	33,8	[27,0 ; 42,0]
Personne seule	40,2 ^{a,c}	[37,0 ; 43,0]
Autre type ²	42,4 ^{b,d}	[33,0 ; 52,0]
Situation de faible revenu³		
Oui	36,3	[32,0 ; 41,0]
Non	35,5	[34,0 ; 38,0]
Mode d'occupation du logement actuel		
Ménage propriétaire avec hypothèque	36,0 ^a	[32,0 ; 40,0]
Ménage propriétaire sans hypothèque	6,5 ^{a,b}	[4,6 ; 9,1]
Ménage locataire vivant dans un logement du marché	54,4 ^{a,b}	[51,0 ; 58,0]
Ménage locataire vivant dans un LSA	39,9 ^b	[33,0 ; 47,0]
Logement actuel acceptable		
Oui	33,1 ^a	[31,0 ; 35,0]
Non	44,1 ^a	[40,0 ; 49,0]

IC Intervalle de confiance.
 * Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
 a-d Pour une caractéristique donnée, un même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.
 1. Réfère au dernier déménagement de la personne de référence du ménage.
 2. Comprend les ménages formés d'une famille de recensement et de personnes additionnelles, ainsi que les ménages hors famille de recensement de deux personnes ou plus.
 3. Selon la MFR après impôt.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

La mobilité selon certaines caractéristiques de la personne de référence du ménage

La mobilité résidentielle est étroitement liée au stade de la vie d’une personne ou de son ménage dans son ensemble, qui est associé notamment à l’âge de la personne. À cet égard, on observe que la proportion de ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l’enquête varie de manière importante selon le groupe d’âge de la personne de référence du ménage : en 2022, parmi les jeunes ménages, soit ceux dont la personne de référence est âgée de moins de 35 ans, environ 78 % avaient déménagé dans les cinq années précédant l’enquête, une proportion plus élevée que parmi les autres ménages (19 % à 49 %) (tableau 4). Cette plus forte propension à la mobilité chez les jeunes ménages peut être attribuable à différentes étapes de vie, comme la fondation d’une famille, l’accès à la propriété ou la poursuite des études. On note par exemple que les ménages dont la personne de référence avait comme activité principale d’étudier sont les plus susceptibles d’avoir déménagé au cours des cinq années précédant l’enquête (82 %) (donnée non présentée). Soulignons d’ailleurs que la proportion de ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l’enquête est à l’inverse plus faible chez les ménages dont la personne de référence est plus âgée, soit de 55 à 64 ans ou 65 ans ou plus, que chez les ménages dont la personne de référence est plus jeune (respectivement 21 % et 19 % c. 29 % à 78 %) (tableau 4).

Cette proportion augmente par ailleurs avec le niveau de scolarité de la personne de référence du ménage : en effet, elle passe de 26 % chez les ménages dont la personne de référence a au plus un diplôme d’études secondaires ou l’équivalent à 45 % chez ceux dont la personne de référence a un diplôme universitaire.

En comparaison aux autres ménages, la proportion de ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant 2022 est plus élevée parmi ceux dont la personne de référence est issue d’une minorité visible (53 % c. 33 %), ainsi que parmi ceux dont la personne de référence est immigrante (47 % c. 33 %).

Finalement, on observe que les ménages dont la personne de référence a un faible sentiment d’appartenance à la communauté locale où est situé son logement actuel sont plus susceptibles d’avoir déménagé dans les cinq années précédant l’enquête que les autres ménages (40 % c. 33 %).

	%	IC à 95 %
Ensemble des ménages	35,6	[34,0 ; 37,0]
Groupe d'âge		
Moins de 35 ans	77,7 ^{a,b}	[73,0 ; 82,0]
35 à 44 ans	48,5 ^{a,b}	[43,0 ; 54,0]
45 à 54 ans	28,6 ^{a,b}	[24,0 ; 34,0]
55 à 64 ans	21,4 ^a	[18,0 ; 25,0]
65 ans et plus	18,7 ^b	[16,4 ; 21,0]
Plus haut niveau de scolarité		
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ou inférieur	26,1 ^a	[23,0 ; 29,0]
Diplôme ou certificat d'une école de métier, ou diplôme d'études collégiales ou l'équivalent	32,8 ^a	[29,0 ; 36,0]
Diplôme universitaire	45,5 ^a	[42,0 ; 49,0]
Appartenance à une minorité visible		
Oui	52,7 ^a	[46,0 ; 59,0]
Non	33,1 ^a	[31,0 ; 35,0]
Statut d'immigration		
Personne immigrante ²	47,1 ^a	[42,0 ; 52,0]
Personne née au Canada	32,8 ^a	[31,0 ; 35,0]
Sentiment d'appartenance à la communauté locale actuelle		
Fort	32,7 ^a	[30,0 ; 35,0]
Faible	40,1 ^a	[37,0 ; 43,0]

IC Intervalle de confiance.
a,b Pour une caractéristique donnée, un même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.
1. Réfère au dernier déménagement de la personne de référence du ménage.
2. Sont incluses les personnes résidentes non permanentes, qui représentent environ 8 %* de cette catégorie.
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Une mobilité motivée par une diversité de facteurs

Les raisons qui motivent un déménagement sont variées et reflètent autant des aspirations ou des besoins personnels que des changements dans la situation familiale ou résidentielle. La recherche d'un logement plus grand ou de plus grande qualité a motivé le dernier déménagement de près du quart (24 %) des ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant 2022, tandis que le cinquième (20 %) d'entre eux a déménagé pour devenir propriétaire (figure 2).

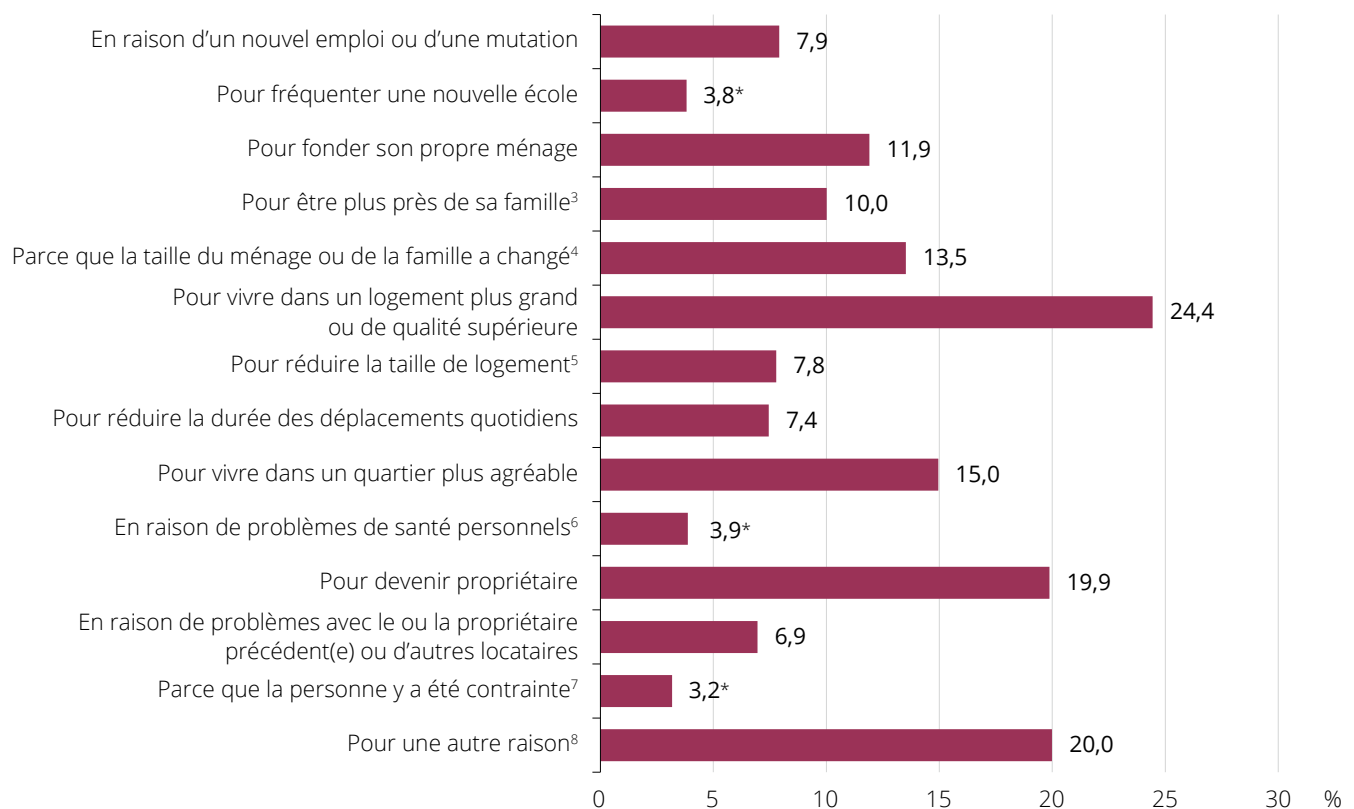
Soulignons également que le dernier déménagement des ménages ayant déménagé dans les cinq années précédant l'enquête est motivé par :

- le désir de la personne de référence de fonder son propre ménage pour 12 % d'entre eux ;
- le désir de la personne de référence de se rapprocher de sa famille pour 10 % d'entre eux ;

- le changement de la taille du ménage ou de la famille pour 14 % d'entre eux ;
- le désir de vivre dans un quartier plus agréable pour 15 % d'entre eux.

Figure 2

Motifs du dernier déménagement^{1,2}, ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Le dernier déménagement est celui de la personne de référence du ménage.

2. Comme le dernier déménagement peut être motivé par plusieurs raisons, le total n'est pas égal à 100 %.

3. Par exemple, en raison d'obligations familiales (notamment liées aux soins de santé) ou pour des raisons économiques.

4. Par exemple, à la suite d'un mariage, d'un divorce, d'une séparation, ou de la naissance ou de l'adoption d'un(e) enfant.

5. Par exemple, pour réduire les coûts de logement.

6. Par exemple, en raison du besoin de vivre dans un logement accessible ou d'avoir accès à des services de soutien.

7. Par le ou la propriétaire du logement, par le gouvernement ou par une banque ou une autre institution financière.

8. En raison d'une catastrophe naturelle ou d'un incendie, ou pour toute autre raison ne s'apparentant à aucun des 13 autres motifs.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les motifs de la mobilité selon certaines caractéristiques du ménage

Les motifs justifiant les déménagements varient en fonction de certaines caractéristiques du ménage. Effectivement, parmi les ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant 2022, on observe d'abord que le dernier déménagement est davantage attribuable à un changement dans la taille du ménage ou de la famille chez ceux ayant des enfants – qu'il s'agisse de familles biparentales ou monoparentales – que chez les couples sans enfant et les personnes seules (respectivement 29 % et 27 %* c. respectivement 4,3 %** et 10 %*) (tableau 5).

Les couples, qu'ils aient des enfants ou non, sont pour leur part plus susceptibles que les personnes seules d'avoir déménagé pour fonder leur propre ménage (respectivement 15 %* et 23 %* c. 6 %*) ou pour devenir propriétaires (respectivement 28 % et 27 %

c. 13 %*). Les couples ayant des enfants sont quant à eux plus nombreux que les familles monoparentales et les personnes seules à avoir déménagé pour vivre dans un logement plus grand ou de qualité supérieure (38 % c. respectivement 17 %** et 18 %), et plus nombreux que les personnes seules à avoir déménagé pour vivre dans un quartier plus agréable (22 %* c. 11 %*). À l'inverse, les personnes seules sont plus susceptibles que les couples sans enfant d'avoir déménagé pour réduire la taille de leur logement (13 % c. 6 %*). On note par ailleurs que les ménages étant en situation de faible revenu sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir déménagé pour cette raison (14 %* c. 7 %).

De plus, les ménages propriétaires de leur logement actuel sont en proportion plus nombreux que les ménages locataires à

avoir déménagé pour fonder leur propre ménage (17 % c. 8 %*) ou parce que leur taille ou celle de la famille a changé (18 % c. 10 %). Soulignons d'ailleurs que près d'un ménage propriétaire sur deux (48 %) a déménagé expressément pour devenir propriétaire.

Pour leur part, les ménages dont le logement actuel n'est pas acceptable sont en proportion plus nombreux que les autres à avoir déménagé pour réduire la taille de leur logement (14 %* c. 5 %*). Toutefois, ils sont moins susceptibles que les autres d'avoir déménagé pour devenir propriétaires (13 %* c. 23 %).



Fizkes / Adobe Stock

Tableau 5

Motifs du dernier déménagement^{1,2} selon certaines caractéristiques du ménage, ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête, Québec, 2022

	En raison d'un nouvel emploi ou d'une mutation		Pour fonder son propre ménage		Parce que la taille du ménage ou de la famille a changé ³	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Ensemble des ménages	7,9	[6,2 ; 10,1]	11,9	[9,8 ; 14,4]	13,5	[11,3 ; 16,1]
Type de ménage						
Couple avec enfants	4,3**	[2,3 ; 7,7]	15,0* ^a	[10,1 ; 22,0]	28,5 ^{ab}	[22,0 ; 36,0]
Couple sans enfant	11,3*	[7,0 ; 17,7]	23,3* ^b	[17,1 ; 31,0]	4,3** ^{ac}	[2,2 ; 8,2]
Famille monoparentale	F	...	F	...	26,6* ^{cd}	[16,4 ; 40,0]
Personne seule	8,7*	[6,0 ; 12,4]	6,0* ^{ab}	[4,1 ; 8,7]	9,8* ^{bd}	[6,9 ; 13,8]
Autre type ⁶	F	...	F	...	F	...
Situation de faible revenu⁷						
Oui	F	...	8,3**	[4,6 ; 14,5]	10,4*	[6,4 ; 16,6]
Non	8,5	[6,6 ; 11,0]	12,5	[10,2 ; 15,4]	14,0	[11,5 ; 17,0]
Mode d'occupation du logement actuel						
Ménage propriétaire	5,6**	[3,3 ; 9,2]	17,3 ^a	[13,2 ; 22,0]	18,1 ^a	[13,8 ; 23,0]
Ménage locataire	9,5	[7,2 ; 12,6]	8,2* ^a	[5,9 ; 11,3]	10,3 ^a	[8,0 ; 13,2]
Logement actuel acceptable						
Oui	8,9	[6,8 ; 11,6]	13,3	[10,7 ; 16,5]	14,0	[11,4 ; 17,2]
Non	F	...	8,4*	[5,2 ; 13,1]	12,2*	[8,1 ; 17,9]
	Pour vivre dans un logement plus grand ou de qualité supérieure		Pour réduire la taille de logement ⁴		Pour vivre dans un quartier plus agréable	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Ensemble des ménages	24,4	[21,0 ; 28,0]	7,8	[6,2 ; 9,7]	15,0	[12,4 ; 17,9]
Type de ménage						
Couple avec enfants	37,6 ^{ab}	[30,0 ; 46,0]	F	...	22,0* ^a	[15,9 ; 30,0]
Couple sans enfant	28,2	[22,0 ; 36,0]	5,9* ^a	[3,8 ; 9,0]	15,4*	[10,7 ; 22,0]
Famille monoparentale	17,0** ^a	[9,1 ; 29,0]	F	...	F	...
Personne seule	17,6 ^b	[13,7 ; 22,0]	13,0 ^a	[9,9 ; 17,0]	11,4* ^a	[8,5 ; 15,3]
Autre type ⁶	19,0**	[10,2 ; 33,0]	F	...	F	...
Situation de faible revenu⁷						
Oui	20,9*	[14,8 ; 29,0]	13,8* ^a	[9,4 ; 19,8]	14,7*	[9,4 ; 22,0]
Non	25,1	[22,0 ; 29,0]	6,7 ^a	[5,2 ; 8,7]	15,0	[12,3 ; 18,1]
Mode d'occupation du logement actuel						
Ménage propriétaire	27,8	[23,0 ; 34,0]	5,0*	[3,1 ; 8,0]	18,1	[13,8 ; 23,0]
Ménage locataire	22,2	[18,5 ; 26,0]	9,7	[7,6 ; 12,4]	12,8	[10,0 ; 16,2]
Logement actuel acceptable						
Oui	24,4	[21,0 ; 28,0]	5,4* ^a	[4,0 ; 7,2]	15,1	[12,3 ; 18,5]
Non	24,6	[18,7 ; 32,0]	13,8* ^a	[9,8 ; 19,0]	14,5*	[10,0 ; 21,0]

Suite à la page 9

Tableau 5 (suite)

Motifs du dernier déménagement^{1,2} selon certaines caractéristiques du ménage, ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête, Québec, 2022

	En raison de problèmes de santé personnels ⁵		Pour devenir propriétaire		En raison de problèmes avec le ou la propriétaire précédent(e) ou d'autres locataires	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Ensemble des ménages	3,9*	[2,8 ; 5,2]	19,9	[17,0 ; 23,0]	6,9	[5,2 ; 9,2]
Type de ménage						
Couple avec enfants	F	...	27,8 ^a	[21,0 ; 36,0]	7,0**	[3,9 ; 12,4]
Couple sans enfant	2,6*	[1,4 ; 4,7]	27,2 ^b	[21,0 ; 35,0]	F	...
Famille monoparentale	F	...	F	...	F	...
Personne seule	5,7*	[4,1 ; 7,9]	12,9* ^{a,b}	[9,3 ; 17,6]	10,6*	[7,4 ; 15,0]
Autre type ⁶	F	...	F	...	F	...
Situation de faible revenu⁷						
Oui	6,3*	[4,0 ; 9,6]	F	...	5,0**	[2,7 ; 9,2]
Non	3,4*	[2,4 ; 5,0]	22,8	[19,4 ; 26,0]	7,3*	[5,3 ; 9,9]
Mode d'occupation du logement actuel						
Ménage propriétaire	F	...	48,0	[42,0 ; 54,0]	4,9**	[2,8 ; 8,4]
Ménage locataire	4,8	[3,6 ; 6,4]	F	...	8,4*	[6,1 ; 11,5]
Logement actuel acceptable						
Oui	3,4*	[2,3 ; 5,0]	22,6 ^a	[19,0 ; 27,0]	5,6*	[3,9 ; 7,8]
Non	5,0*	[3,2 ; 7,8]	13,1* ^a	[8,9 ; 18,9]	10,5*	[6,4 ; 16,6]

IC Intervalle de confiance.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une caractéristique donnée, exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Réfère au dernier déménagement de la personne de référence du ménage.

2. Comme le dernier déménagement peut être motivé par plusieurs raisons, le total n'est pas égal à 100 %. D'ailleurs, la liste des motifs présentés n'est pas exhaustive.

3. Par exemple, à la suite d'un mariage, d'un divorce, d'une séparation, ou de la naissance ou de l'adoption d'un(e) enfant.

4. Par exemple, pour réduire les coûts de logement.

5. Par exemple, en raison du besoin de vivre dans un logement accessible ou d'avoir accès à des services de soutien.

6. Comprend les ménages formés d'une famille de recensement et de personnes additionnelles, ainsi que les ménages hors famille de recensement de deux personnes ou plus.

7. Selon la MFR après impôt.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les motifs de la mobilité selon certaines caractéristiques de la personne de référence du ménage

Les raisons poussant à déménager varient également en fonction de certaines caractéristiques de la personne de référence du ménage, comme son âge. En effet, toujours parmi les ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant 2022, le dernier déménagement est davantage motivé par le désir de fonder son propre

ménage chez ceux dont la personne de référence est âgée de 35 ans ou moins que chez ceux dont la personne de référence est âgée de 35 à 64 ans (25 % c. 6 %*) (tableau 6). À l'inverse, les ménages dont la personne de référence a entre 35 et 64 ans sont plus susceptibles d'avoir déménagé parce que la taille du ménage ou celle de

la famille a changé que les ménages dont la personne de référence est plus jeune (18 % c. 10 %*).

D'ailleurs, les ménages aînés, soit ceux dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus, sont en proportion plus nombreux que les ménages plus jeunes à avoir

déménagé pour réduire la taille de leur logement (20 % c. 3,7 %** et 7 %), mais moins nombreux à l'avoir fait pour vivre dans un quartier plus agréable (8 %* c. 17 %* et 16 %). Ils sont également plus susceptibles que les ménages dont la personne de référence a entre 35 et 64 ans d'avoir déménagé en raison de problèmes de santé (13 %* c. 2,6 %**), mais moins nombreux à l'avoir fait pour vivre dans un logement plus grand ou de qualité supérieure (14 %* c. 27 %).

Outre l'âge, les motifs du dernier déménagement varient aussi selon le plus haut niveau de scolarité de la personne de

référence. Parmi les ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête, le dernier déménagement est effectivement davantage motivé par un nouvel emploi ou une mutation chez ceux dont la personne de référence a un diplôme supérieur au diplôme d'études secondaires, que ce soit un diplôme universitaire ou non, que chez les autres (respectivement 10 %* c. 1,7 %**). D'ailleurs, les ménages dont la personne de référence a un diplôme universitaire sont en proportion plus nombreux que ceux dont la personne de référence a, au plus, un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent à avoir déménagé pour vivre

dans un logement plus grand ou de qualité supérieure (28 % c. 16 %*), mais moins nombreux à l'avoir fait en raison de problèmes de santé (2,3 %** c. 7 %*). Ils sont également plus susceptibles d'avoir déménagé à cause de problèmes avec le ou la propriétaire ou d'autres locataires du logement précédent que les ménages dont la personne de référence a, au plus, un diplôme ou certificat d'une école de métier, ou un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent (9,3 %* c. 3,2 %**).

Tableau 6

Motifs du dernier déménagement^{1,2} selon certaines caractéristiques de la personne de référence du ménage, ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête, Québec, 2022

	En raison d'un nouvel emploi ou d'une mutation		Pour fonder son propre ménage		Parce que la taille du ménage ou de la famille a changé ³	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Ensemble des ménages	7,9	[6,2 ; 10,1]	11,9	[9,8 ; 14,4]	13,5	[11,3 ; 16,1]
Groupe d'âge						
Moins de 35 ans	11,8*	[8,4 ; 16,4]	24,8 ^a	[19,6 ; 31,0]	9,9* ^a	[6,9 ; 13,9]
35 à 64 ans	6,9*	[4,7 ; 10,0]	6,3* ^a	[4,3 ; 9,2]	18,4 ^a	[14,7 ; 23,0]
65 ans et plus	F	...	F	...	F	...
Plus haut niveau de scolarité						
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ou inférieur	1,7** ^{a,b}	[0,9 ; 3,2]	8,3**	[4,8 ; 13,8]	9,3*	[6,1 ; 14,1]
Diplôme ou certificat d'une école de métier, ou diplôme d'études collégiales ou l'équivalent	9,9* ^a	[6,6 ; 14,6]	13,5*	[9,6 ; 18,8]	13,0*	[9,3 ; 17,9]
Diplôme universitaire	9,5* ^b	[6,8 ; 13,2]	12,7	[9,6 ; 16,7]	15,7	[12,2 ; 20,0]
	Pour vivre dans un logement plus grand ou de qualité supérieure		Pour réduire la taille de logement ⁴		Pour vivre dans un quartier plus agréable	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Ensemble des ménages	24,4	[21,0 ; 28,0]	7,8	[6,2 ; 9,7]	15,0	[12,4 ; 17,9]
Groupe d'âge						
Moins de 35 ans	25,7	[20,0 ; 32,0]	3,7** ^a	[1,9 ; 7,0]	17,1* ^a	[12,6 ; 23,0]
35 à 64 ans	26,9 ^a	[22,0 ; 32,0]	6,8* ^b	[4,7 ; 9,6]	15,7 ^b	[12,2 ; 20,0]
65 ans et plus	13,9* ^a	[9,3 ; 20,0]	20,1 ^{a,b}	[14,9 ; 27,0]	7,8* ^{a,b}	[5,2 ; 11,5]
Plus haut niveau de scolarité						
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ou inférieur	16,2* ^a	[12,0 ; 22,0]	10,8*	[7,6 ; 15,2]	11,3*	[7,1 ; 17,4]
Diplôme ou certificat d'une école de métier, ou diplôme d'études collégiales ou l'équivalent	25,5	[20,0 ; 32,0]	8,1*	[5,3 ; 12,2]	16,0	[11,9 ; 21,0]
Diplôme universitaire	27,6 ^a	[23,0 ; 33,0]	6,3*	[4,3 ; 9,1]	15,9	[12,1 ; 21,0]

Suite à la page 11

Tableau 6 (suite)

Motifs du dernier déménagement^{1,2} selon certaines caractéristiques de la personne de référence du ménage, ménages ayant déménagé au cours des cinq années précédant l'enquête, Québec, 2022

	En raison de problèmes de santé personnels ⁵		Pour devenir propriétaire		En raison de problèmes avec le ou la propriétaire précédent(e) ou d'autres locataires	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Ensemble des ménages	3,9*	[2,8 ; 5,2]	19,9	[17,0 ; 23,0]	6,9	[5,2 ; 9,2]
Groupe d'âge						
Moins de 35 ans	F	...	28,6	[23,0 ; 35,0]	8,4*	[5,3 ; 13,1]
35 à 64 ans	2,6** a	[1,4 ; 4,7]	18,7	[14,8 ; 23,0]	6,9*	[4,6 ; 10,2]
65 ans et plus	13,1* a	[9,3 ; 18,2]	F	...	4,0**	[2,0 ; 7,7]
Plus haut niveau de scolarité						
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ou inférieur	7,3* a	[4,9 ; 10,6]	14,2*	[9,2 ; 21,0]	6,1**	[3,2 ; 11,4]
Diplôme ou certificat d'une école de métier, ou diplôme d'études collégiales ou l'équivalent	3,8**	[2,1 ; 6,8]	20,0	[15,0 ; 26,0]	3,2** a	[1,7 ; 5,8]
Diplôme universitaire	2,3** a	[1,2 ; 4,3]	22,4	[18,1 ; 27,0]	9,3* a	[6,5 ; 13,3]

IC Intervalle de confiance.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a,b Pour une caractéristique donnée, exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Réfère au dernier déménagement de la personne de référence du ménage.

2. Comme le dernier déménagement peut être motivé par plusieurs raisons, le total n'est pas égal à 100 %. D'ailleurs, la liste des motifs présentés n'est pas exhaustive.

3. Par exemple, à la suite d'un mariage, d'un divorce, d'une séparation, ou de la naissance ou de l'adoption d'un(e) enfant.

4. Par exemple, pour réduire les coûts de logement.

5. Par exemple, en raison du besoin de vivre dans un logement accessible ou d'avoir accès à des services de soutien.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.



Martine Doucet / iStock

Quand la mobilité devient source d'instabilité

Si le déménagement peut être une expérience positive, il peut également être associé à une certaine instabilité résidentielle, notamment lorsqu'il est forcé, par exemple dans le cas d'une éviction. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), « un ménage fait face à une instabilité accrue en matière de logement lorsqu'il ne vit pas dans un logement acceptable et lorsque le mode d'occupation est incertain » (SCHL 2023 : 7). Autrement dit, l'instabilité résidentielle correspond au fait que l'accès à un logement de qualité raisonnable ne soit pas assuré (Frederick et autres 2014).

La littérature scientifique canadienne montre que l'instabilité résidentielle entraîne des répercussions importantes sur la santé et le bien-être, ainsi que sur le développement et la réussite scolaire des enfants (SCHL 2022 ; Melançon 2025). Plus largement, cette instabilité est associée à des enjeux d'emploi, de santé et d'éducation, ainsi qu'à un risque accru de mobilité négative cyclique, voire d'itinérance, considérée comme son point culminant (SCHL 2022 ; Ungvarsky 2024). Ces enjeux d'instabilité résidentielle et d'itinérance sont notamment reconnus par le gouvernement du Canada dans son [Plan du Canada sur le logement](#) (Infrastructure Canada 2024).

Les déménagements forcés et leurs motifs

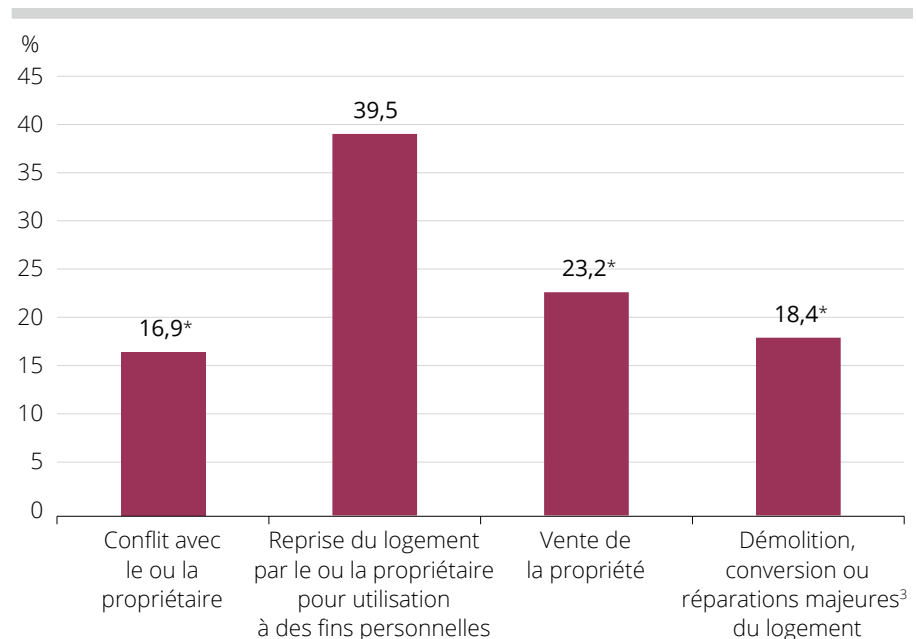
Selon les données de 2022 de l'ECL, la personne de référence du ménage a été contrainte à déménager d'un logement qu'elle louait au moins une fois au cours de sa vie dans environ 5 % des ménages du Québec (donnée non présentée). Les déménagements forcés sont principalement justifiés par le fait que le ou la propriétaire veut reprendre le logement pour l'utiliser à des fins personnelles : en effet, pour environ deux ménages ayant vécu un déménagement forcé par le passé sur cinq (40 %), le dernier déménagement forcé vécu avait eu lieu pour cette raison (figure 3). On note également que le dernier déménagement forcé s'explique :

- par un conflit avec le ou la propriétaire pour près de 17 %* des ménages ayant déjà vécu un déménagement forcé ;
- par la vente de la propriété par le ou la propriétaire pour 23 %* d'entre eux ;
- par la démolition ou la conversion du logement, ou encore par le fait que le ou la propriétaire y réalise des réparations majeures exigeant que le logement soit libéré, pour 18 % d'entre eux.

Soulignons par ailleurs que parmi les ménages ayant vécu un déménagement forcé au cours de la vie, environ deux sur cinq (43 %) ont reçu un avis officiel la dernière fois qu'ils ont été contraints à déménager (donnée non présentée).

Figure 3

Motifs du dernier déménagement forcé d'un logement loué^{1,2}, ménages ayant déjà vécu un déménagement forcé d'un logement loué, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Le dernier déménagement forcé d'un logement loué est celui de la personne de référence du ménage.

2. Comme le dernier déménagement forcé d'un logement loué peut être motivé par plusieurs raisons, le total n'est pas égal à 100 %.

3. Réparations ou rénovations majeures faites par le ou la propriétaire qui exigent que le logement soit libre.

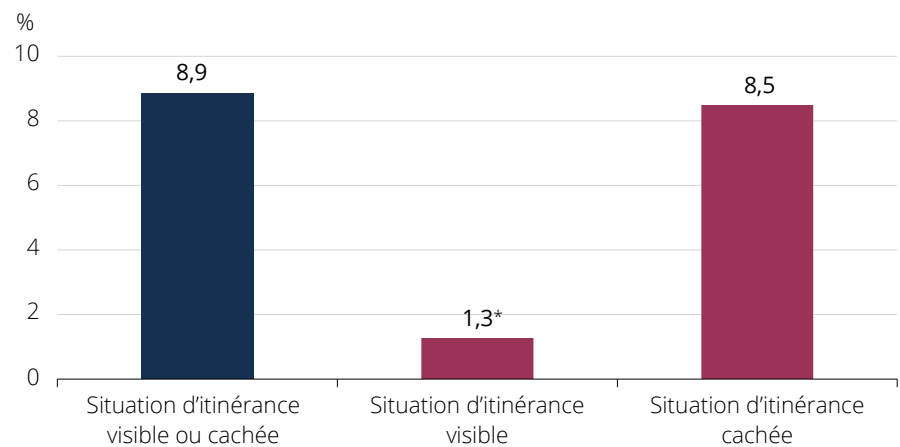
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les situations d'itinérance et leurs causes

En 2022, près de 9 % des personnes de référence avaient vécu au cours de leur vie au moins une période d'itinérance, peu importe le type¹ (figure 4). La proportion de personnes de référence ayant déjà vécu une période d'itinérance visible, c'est-à-dire une période où elles ont habité dans un refuge, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune, dans une voiture ou dans un bâtiment abandonné, est de 1,3 % ; elle s'élève à 8 % pour l'itinérance cachée, soit le fait d'avoir habité temporairement avec une autre personne parce qu'il n'y a nulle part d'autre où aller².

Figure 4

Proportion de ménages dont la personne de référence a vécu une situation d'itinérance au cours de sa vie¹, selon le type d'itinérance, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. L'enquête ne permet pas de dresser un portrait actuel de l'itinérance, car elle n'a été menée qu'auprès de personnes qui résidaient dans un logement au moment de la collecte des données.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Notes d'interprétation des résultats portant sur l'itinérance

Bien que les estimations présentées se rapportent aux ménages, on réfère dans cette section à l'expérience de l'itinérance des personnes de référence pour simplifier le texte.

Dans le cadre de l'ECL, les indicateurs portant sur l'itinérance sont mesurés uniquement auprès de la personne de référence du ménage, et non auprès des autres membres du ménage. Cette limite pourrait amener à sous-estimer l'expérience de certains groupes, par exemple les adolescentes et adolescents ou les jeunes adultes (Dionne et autres 2023).

De plus, l'ECL ne permet pas de faire un portrait actuel de l'itinérance, puisqu'elle a été menée auprès de personnes qui vivaient dans un logement au moment de la collecte de données. Autrement dit, l'expérience de l'itinérance mesurée dans le cadre de l'ECL se limite à celle des personnes qui ont déjà vécu une situation d'itinérance, mais qui s'en sont sorties et vivent maintenant dans un logement. Ainsi, les personnes qui étaient en situation d'itinérance au moment de la collecte de données et celles en situation d'itinérance chronique peuvent ne pas être bien représentées dans les estimations présentées.

Notons par ailleurs que les données portant sur les causes de la dernière période d'itinérance et sur les facteurs ayant permis de retrouver ou de conserver un logement ont été collectées uniquement auprès des ménages dont la personne de référence a vécu une période d'itinérance visible ou dont la plus longue période d'itinérance cachée a duré au moins un mois. Ainsi, les résultats issus de ces données excluent les ménages dont la personne de référence n'a jamais vécu une période d'itinérance visible et dont la plus longue période d'itinérance cachée a duré moins d'un mois, soit environ 23 % de l'ensemble des ménages dont la personne de référence a vécu une période d'itinérance au cours de sa vie.

Compte tenu de ces limites, les résultats présentés peuvent être différents de ceux qu'on trouve dans d'autres études ou compilations.

1. À titre indicatif, selon les données de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*, 4,7 % de la population québécoise de 15 ans et plus avait vécu une période d'itinérance visible ou cachée au cours de la vie (Institut de la statistique du Québec 2025).
2. À titre indicatif, selon les données de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*, 1,8 % de la population québécoise de 15 ans et plus avait vécu une période d'itinérance visible au cours de la vie, alors que 4,2 % avait vécu une période d'itinérance cachée (Institut de la statistique du Québec 2025).

Les personnes de référence des ménages avaient en moyenne environ 30 ans lors de la première période d'itinérance qu'elles ont vécue (figure 5). L'âge moyen de la première période d'itinérance visible est de 26 ans, tandis que celui de la première période d'itinérance cachée est de 30 ans. Ces résultats montrent que l'itinérance visible contribue peu à la moyenne globale, ce qui peut notamment s'expliquer par le fait qu'elle est beaucoup moins fréquente que l'itinérance cachée. Notons également que lorsqu'une personne a vécu les deux formes d'itinérance, la première période d'itinérance cachée peut être antérieure à la première période d'itinérance visible, traduisant un processus graduel de détérioration de la situation résidentielle.

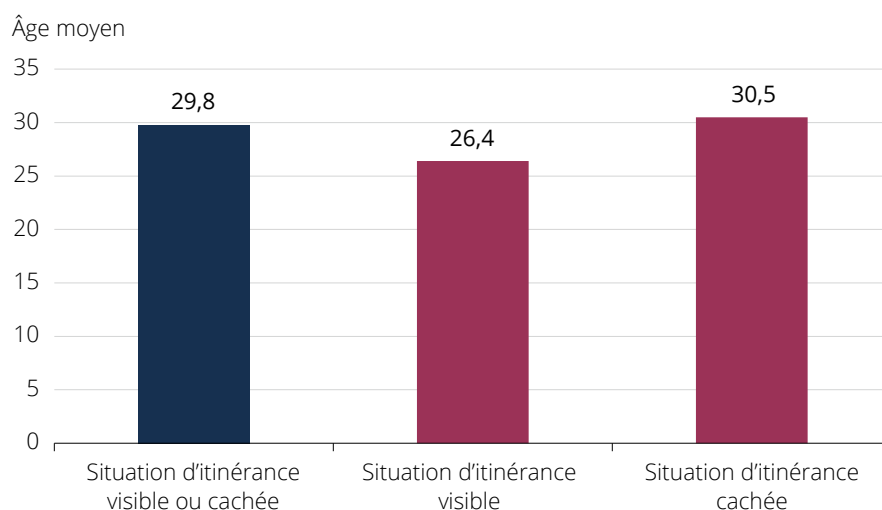
Parmi les personnes de référence ayant vécu une période d'itinérance au cours de leur vie, on observe que la plus longue période d'itinérance vécue, peu importe le type, a duré moins d'un mois pour une personne de référence sur quatre (25 %) et au moins un an pour près d'un autre quart d'entre elles (24 %) (figure 6). Entre les deux, on note que la période d'itinérance la plus longue vécue a duré d'un mois à moins de six mois pour environ 35 % des personnes de référence, et de six mois à moins d'un an pour 16 %* d'entre elles.



Srdjanns74 / iStock

Figure 5

Âge moyen de la personne de référence du ménage à sa première période d'itinérance, selon le type de situation d'itinérance, ménages dont la personne de référence a vécu une période d'itinérance au cours de sa vie¹, Québec, 2022

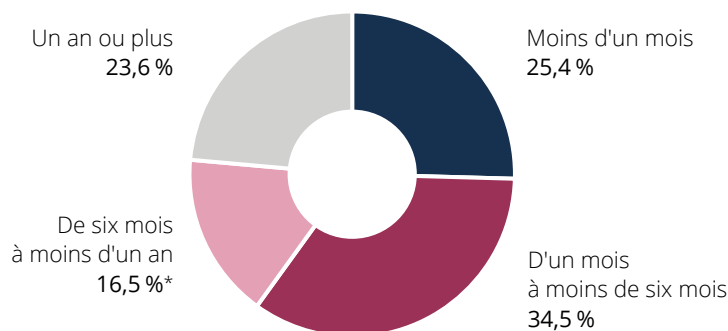


1. L'enquête ne permet pas de dresser un portrait actuel de l'itinérance, car elle n'a été menée qu'auprès de personnes qui résidaient dans un logement au moment de la collecte des données.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6

Durée de la plus longue période d'itinérance¹, ménages dont la personne de référence a vécu une période d'itinérance au cours de sa vie², Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Réfère à la plus longue période d'itinérance vécue par la personne de référence du ménage. La situation d'itinérance peut avoir été visible ou cachée.
2. L'enquête ne permet pas de dresser un portrait actuel de l'itinérance, car elle n'a été menée qu'auprès de personnes qui résidaient dans un logement au moment de la collecte des données.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier ADTR. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Divers facteurs peuvent mener une personne à perdre son logement et à se retrouver en situation d'itinérance. Chez les personnes de référence ayant déjà vécu une période d'itinérance³, les principales causes de la dernière période d'itinérance vécue étaient les suivantes :

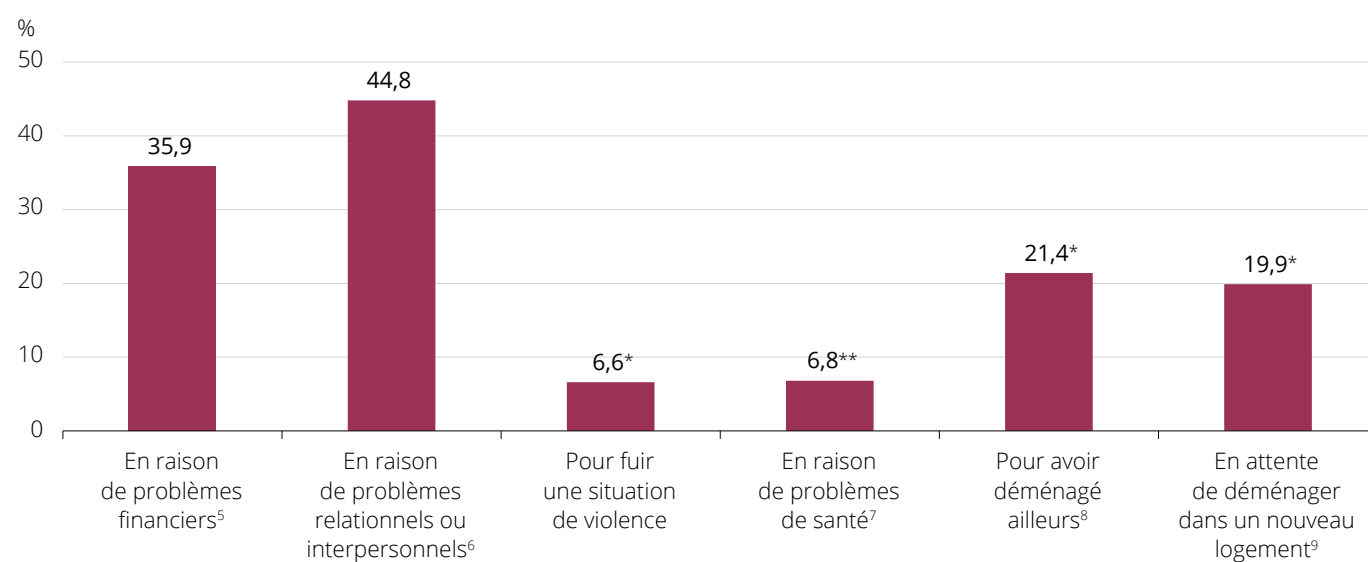
- des problèmes financiers (36 %) ;
- des problèmes relationnels ou interpersonnels (45 %) ;
- le fait d'avoir déménagé ailleurs (21 %*) ;
- le fait d'être en attente de déménager dans un nouveau logement (20 %*) (figure 7).

Lorsqu'une période d'itinérance survient, plusieurs facteurs peuvent jouer un rôle déterminant pour retrouver une certaine stabilité résidentielle, notamment en permettant de retrouver ou de conserver un logement. La recherche d'un nouvel emploi ou l'augmentation du revenu d'emploi constitue le principal facteur ayant permis de retrouver ou de conserver un logement après la dernière période d'itinérance : il y a effectivement contribué pour environ 44 % des personnes de référence ayant déjà vécu une période d'itinérance (figure 8). Viennent ensuite les facteurs suivants :

- le soutien financier de la famille, ou d'amis ou amies (19 %*) ;
- la recherche d'un logement plus abordable (21 %*) ;
- le soutien non financier de la famille, ou d'amis ou amies (25 %).

Figure 7

Causes de la dernière période d'itinérance^{1,2}, ménages dont la personne de référence a vécu une période d'itinérance au cours de sa vie^{3,4}, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Réfère à la dernière période d'itinérance de la personne de référence du ménage. La situation d'itinérance peut avoir été visible ou cachée.

2. Comme la dernière période d'itinérance peut avoir plusieurs causes, le total n'est pas égal à 100 %.

3. Réfère aux ménages dont la personne de référence a vécu une période d'itinérance visible ou dont la plus longue période d'itinérance cachée a duré au moins un mois.

4. L'enquête ne permet pas de dresser un portrait actuel de l'itinérance, car elle n'a été menée qu'auprès de personnes qui résidaient dans un logement au moment de la collecte des données.

5. Par exemple, en raison d'une perte d'emploi, d'une perte d'admissibilité à une prestation, d'une hausse du loyer ou de la vente ou de la rénovation de l'immeuble où se trouve le logement précédent.

6. Par exemple, en raison d'un conflit avec un(e) colocataire, un(e) conjoint(e) ou un parent, ou en raison d'une rupture du couple.

7. Par exemple, un problème de santé physique ou de santé mentale ou un trouble lié à la consommation de substances.

8. Par exemple, dans une nouvelle ville ou communauté.

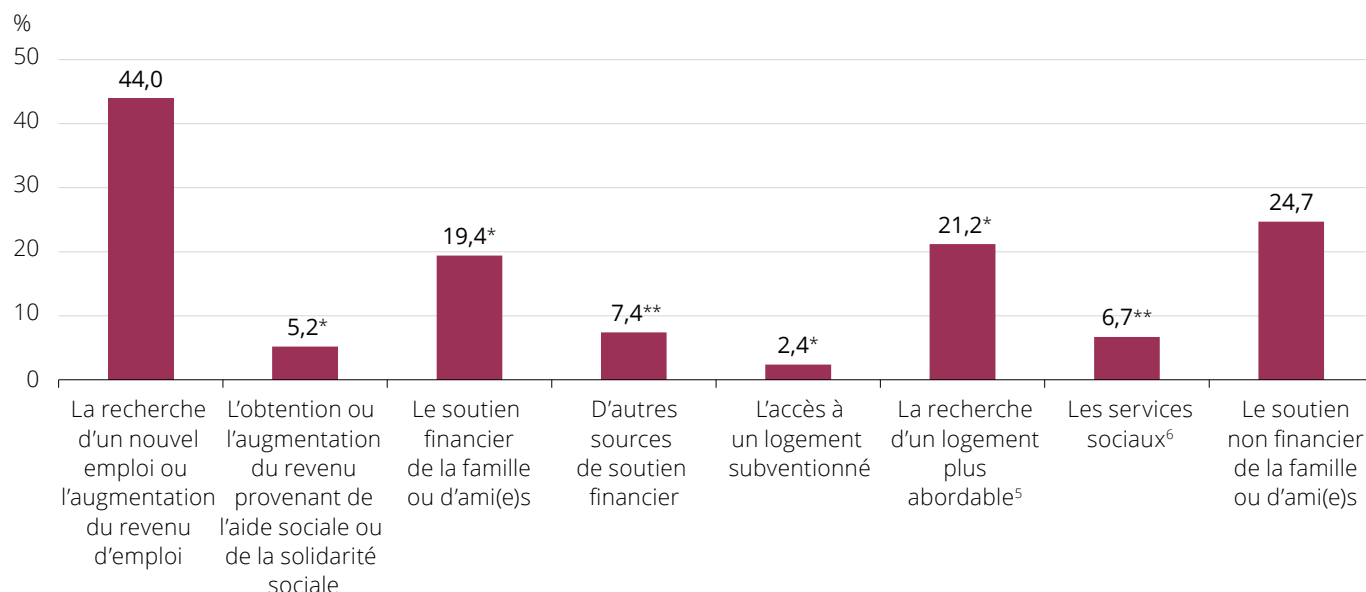
9. Par exemple, parce que le nouveau logement loué n'est pas prêt ou parce que la date de prise de possession est plus lointaine que prévu.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Personnes de référence ayant vécu une période d'itinérance visible ou dont la plus longue période d'itinérance cachée a duré au moins un mois.

Figure 8

Facteurs ayant permis de retrouver ou de conserver un logement après la dernière période d'itinérance^{1,2}, ménages dont la personne de référence a vécu une période d'itinérance au cours de sa vie^{3,4}, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Réfère à la dernière période d'itinérance de la personne de référence du ménage. La situation d'itinérance peut avoir été visible ou cachée.

2. Comme plusieurs facteurs peuvent avoir permis de retrouver ou de conserver un logement après la dernière période d'itinérance, le total n'est pas égal à 100 %.

3. Réfère aux ménages dont la personne de référence a vécu une période d'itinérance visible ou dont la plus longue période d'itinérance cachée a duré au moins un mois.

4. L'enquête ne permet pas de dresser un portrait actuel de l'itinérance, car elle n'a été menée qu'auprès de personnes qui résidaient dans un logement au moment de la collecte des données.

5. Par exemple, le partage des frais de logement avec un(e) partenaire ou avec des colocataires. Exclut l'accès à un logement subventionné.

6. Par exemple, la consultation en matière de santé mentale, de dépendance ou de consommation de substances.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le logement*, 2022, fichier maître. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

La mobilité résidentielle au Québec se révèle être un phénomène complexe qui est influencé par une diversité de facteurs individuels, familiaux et socioéconomiques, sans oublier qu'elle s'inscrit aussi plus largement dans un contexte institutionnel (p. ex. la réglementation du marché immobilier) et économique (p. ex. la situation du marché du travail) (Delance et Vignolles 2017). Par ailleurs, si la mobilité répond souvent à des aspirations ou à des besoins variés, liés notamment à la qualité du logement ou à la composition du ménage, elle peut aussi devenir source d'instabilité, voire mener à des situations d'itinérance.

Au regard de cette complexité, il apparaît particulièrement pertinent d'approfondir l'influence des conditions actuelles du marché immobilier, en particulier du marché locatif (p. ex. la faible disponibilité de logements et l'évolution du cadre légal), sur les parcours résidentiels des ménages. Une meilleure compréhension de l'articulation entre les contraintes structurelles, comme celles du marché immobilier, et les transitions propres au cycle de vie permettrait aussi de saisir comment certaines trajectoires résidentielles basculent vers l'instabilité. Par ailleurs, l'étude des effets plus subtils des déménagements contraints, comme la dégradation du bien-être ou de

la situation financière, offrirait un éclairage intéressant sur les processus qui peuvent, pour certains ménages, mener à une précarisation progressive. Or, les données actuellement disponibles ne permettent pas d'approfondir ces pistes de recherche ; il serait ainsi pertinent de recueillir de nouvelles données permettant de le faire.

Un lexique concernant les statistiques sur le logement et des données complémentaires aux thèmes abordés dans ce bulletin, ainsi que sur d'autres thématiques, sont disponibles sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Notes méthodologiques

Définitions et concepts

Activité principale : Façon dont la personne de référence du ménage a occupé la majeure partie de son temps au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Appartenance à une minorité visible :

Selon la [*Loi sur l'équité en matière d'emploi*](#) (L.C. 1995, chapitre 44), « font partie des minorités visibles les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La personne de référence du ménage est issue d'une minorité visible si elle est par exemple noire, latino-américaine, arabe, asiatique occidentale, sud-asiatique, asiatique du Sud-Est, chinoise, japonaise, coréenne ou philippine.

Logement actuel acceptable : Le logement actuel du ménage est considéré comme acceptable s'il est conforme aux trois seuils des indicateurs en matière de logement établis par la SCHL :

- il est de qualité convenable, c'est-à-dire qu'il ne nécessite pas de réparations majeures de l'avis de la personne de référence du ménage ;
- il est abordable, c'est-à-dire que le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement ;
- il est de taille convenable, c'est-à-dire que le nombre de chambres à coucher suffit pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de sa taille et de sa composition, selon la Norme nationale d'occupation (NNO).

À noter que le concept d'abordabilité n'est pas applicable aux ménages agricoles et aux ménages ayant un revenu nul ou inférieur à zéro. Ainsi, on considère que le logement de ces ménages est acceptable s'il est conforme au seuil de qualité et au seuil de taille.

Logement social et abordable (LSA) :

Logement locatif hors marché, c'est-à-dire dont l'attribution et le loyer ne sont pas entièrement dictés par l'offre et la demande. Un ménage occupe un LSA si le loyer est subventionné ou si un revenu est déclaré afin que l'aide au loyer soit établie par l'entité propriétaire (une coopérative, un organisme à but non lucratif ou une administration publique).

Les ménages recevant une subvention pour un logement locatif du marché de leur choix et ceux dont le logement est financé par un ou une membre de la famille, un ou une proche ou un employeur ne sont pas considérés comme vivant dans un LSA. Dans le cadre de l'ECL, étant donné la complexité des types de programmes, les informations à propos des subventions, du fournisseur de la subvention et du ou de la propriétaire sont recueillies auprès de la personne de référence du ménage afin de déterminer si le ménage occupe un LSA.

Mode d'occupation : Le mode d'occupation indique si le ménage possède ou loue son logement privé, c'est-à-dire s'il est propriétaire ou locataire. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (un logement en copropriété est communément appelé « condominium »). À noter que l'on considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Sentiment d'appartenance à la communauté locale actuelle :

Sentiment d'appartenance à la communauté où se situe le logement actuel du ménage. Cet indicateur est mesuré uniquement auprès de la personne de référence du ménage : il ne reflète pas nécessairement l'avis de l'ensemble des membres du ménage.

Le sentiment d'appartenance à la communauté locale actuelle peut être décrit comme « très fort », « plus ou moins fort », « plus ou moins faible » ou « très faible ». Dans le cadre des analyses, les ménages dont la personne de référence a indiqué un sentiment d'appartenance « très fort » ou « plus ou moins fort » sont considérés comme ayant un fort sentiment d'appartenance ; à l'inverse, ceux dont la personne de référence a indiqué un sentiment d'appartenance « plus ou moins faible » ou « très faible » sont considérés comme ayant un faible sentiment d'appartenance.

Situation de faible revenu :

Situation de faible revenu du ménage évaluée selon la Mesure du faible revenu (MFR). Un ménage est considéré en situation de faible revenu si son revenu après impôt ajusté à la taille du ménage est inférieur au seuil de faible revenu, qui correspond à la moitié de la médiane du revenu des ménages après impôt.

Situation d'itinérance cachée :

La personne de référence du ménage a vécu une situation d'itinérance cachée si elle a déjà été obligée, au cours de sa vie, d'habiter temporairement avec une autre personne, comme un ou une membre de la famille ou des amis ou amies, parce qu'elle n'avait nulle part d'autre où aller.

Suite à la page 18

Situation d'itinérance visible : La personne de référence du ménage a vécu une situation d'itinérance visible si elle a déjà habité dans un refuge, dans la rue, dans un parc, dans un abri de fortune, dans une voiture ou dans un bâtiment abandonné au cours de sa vie.

Statut d'immigration : La personne de référence est considérée comme « personne née au Canada » si elle détient la citoyenneté canadienne de naissance. Elle est considérée comme « personne immigrante » si elle détient le statut d'immigrant reçu ou d'immigrante reçue ou celui de résident permanent ou de résidente permanente, ou si elle détient la citoyenneté canadienne par naturalisation. Dans le cadre de ce bulletin, les personnes issues de l'immigration temporaire, soit celles ayant le statut de résident non permanent ou de résidente non permanente, sont également incluses dans cette catégorie. Les personnes résidentes non permanentes sont des personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne, le statut d'immigrant reçu ou d'immigrante reçue, ou celui de résident permanent ou de résidente permanente. À noter que l'ECL ne permet pas une couverture représentative des personnes résidentes non permanentes.

À propos de l'*Enquête canadienne sur le logement*

L'*Enquête canadienne sur le logement* (ECL) est une enquête biennale menée par Statistique Canada visant à recueillir des informations au sujet des besoins et des expériences en matière de logement auprès d'un échantillon de ménages canadiens. Pour l'ECL 2022, la collecte des données a eu lieu du 31 octobre 2022 au 31 mars 2023.

La population cible de l'ECL 2022 est formée des personnes vivant dans les dix provinces canadiennes. Sont exclues les personnes étant pensionnaires d'établissements institutionnels, les membres des Forces canadiennes vivant dans les camps militaires et les personnes vivant dans les communautés autochtones.

Tests statistiques

Les intervalles de confiance ont été construits au moyen des poids d'autoamorçage (*bootstrap*) produits par Statistique Canada. Le niveau de confiance associé aux intervalles de confiance est de 95 %. Les différences statistiques

mentionnées dans le texte ont généralement fait l'objet d'un test de Wald significatif au seuil de 5 %. À noter que les analyses et les statistiques présentées dans ce bulletin sont de nature descriptive et bivariée. Elles se limitent aux relations entre deux variables, sans tenir compte de l'interaction de plusieurs autres facteurs, et elles ne permettent pas d'établir un lien de causalité.

Mention

Certaines analyses ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles de l'auteur et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

Références bibliographiques

- BÉZY, S., L. DENEULT et M. ST-AMOUR (2026). « La migration interrégionale au Québec en 2024-2025 : une dynamique globalement défavorable aux plus grands centres », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 30, n° 1, janvier, 20 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2024-2025.pdf] (Consulté le 26 janvier 2026).
- DELANCE, P., et B. VIGNOLLES (2017). *Ça déménage ? La mobilité résidentielle et ses déterminants*, [En ligne], Montrouge, Institut national de la statistique et des études économiques, 73 p. (Insee Références). [www.insee.fr/fr/statistiques/2586010?sommaire=2586377] (Consulté le 3 septembre 2025).
- DIONNE, M.-A., et autres (2023). *Un aperçu des données canadiennes sur l'itinérance, 2023*, [En ligne], produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 34 p. (Série de documents de recherche – Revenu). [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2023004-fra.htm] (Consulté le 26 janvier 2026).
- FREDERICK, T. J., et autres (2014). "How Stable Is Stable? Defining and Measuring Housing Stability", *Journal of Community Psychology*, [En ligne], vol. 42, n° 8, octobre, p. 964-979. doi : [10.1002/jcop.21665](https://doi.org/10.1002/jcop.21665). (Consulté le 28 août 2025).
- INFRASTRUCTURE CANADA (2024). *Résoudre la crise du logement : Plan du Canada sur le logement*, [En ligne], Ottawa, Gouvernement du Canada, 30 p. [logement-infrastructure.canada.ca/housing-logement/housing-plan-logement-fra.html] (Consulté le 28 août 2025).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025, mise à jour le 11 décembre). *Itinérance. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/revenu/itinerance?onglet=ensemble-de-la-population] (Consulté le 15 janvier 2026).
- MELANÇON, A. (2025). *L'instabilité résidentielle vécue durant la période préscolaire et les répercussions sur le développement des enfants et leur réussite scolaire*, [En ligne], Québec, Institut national de santé publique du Québec, 59 p. (État des connaissances). [www.inspq.qc.ca/publications/3695] (Consulté le 28 août 2025).
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION [Québec] (2024). *Stratégie québécoise en habitation. Bâtir ensemble pour mieux se loger*, [En ligne], Québec, Gouvernement du Québec, 72 p. [cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/habitation/strategie_quebecoise_habitation/TXT_strategie_habitation_complet.pdf] (Consulté le 10 septembre 2025).
- SISKAR, T., et M. EVANS (2021). "Predicting Mobility: Who Is Forced to Move?", *City & Community*, [En ligne], vol. 20, n° 2, p. 141-159. doi : [10.1177/1535684120981010](https://doi.org/10.1177/1535684120981010). (Consulté le 28 août 2025).
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2022). *Housing instability: Observations in Canada*, [En ligne], Ottawa, La Société, 30 p. [assets.cmhc-schl.gc.ca/sf/project/archive/research_6/stability-final.pdf] (Consulté le 28 août 2025).
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2023). *Instabilité du logement : observations au Canada*, [En ligne], Ottawa, La Société, 13 p. (Recherche sur le logement : Recherche en action). [www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/besoins-et-conditions-de-logement/instabilite-logement-observations-canada] (Consulté le 28 août 2025).
- UNGVARSKY, J. (2024). *Housing stability*, [En ligne], [www.ebsco.com/research-starters/politics-and-government/housing-stability] (Consulté le 28 août 2025).

Autres publications d'intérêt

La migration interrégionale au Québec en 2024-2025 : une dynamique globalement défavorable aux plus grands centres	Janvier 2026
Migrations internationales et interprovinciales	Mai 2025
Le logement social et abordable au Québec	Juin 2024
Logement : sources de données, définitions et indicateurs. Édition 2024	Juin 2024
Itinérance cachée : définitions et mesures. Au Québec et à l'international	Septembre 2020

Tableaux statistiques d'intérêt

Migrations internationales et interprovinciales – Le Québec
La migration interrégionale au Québec
Propriétaires et locataires
Accès à la propriété
Logement social et abordable
Caractéristiques des logements
Frais de logement et abordabilité
Logement acceptable et besoins impérieux en matière de logement
Itinérance – Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes
Itinérance – Vitrine sur le vieillissement de la population et les personnes aînées

Symboles et signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage.
IC	Intervalle de confiance.
F	Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.
...	N'ayant pas lieu de figurer.
*	Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
**	Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.
+/-	Estimation significativement inférieure (-) ou supérieure (+) à celle du Québec.
a,b,c...	Écart significatif entre les catégories de la variable de croisement affichant une même lettre.

Notice bibliographique suggérée

LAGACÉ-BUREAU, François-Xavier (2026). *La mobilité résidentielle au Québec : entre choix et contraintes*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 21 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/mobilite-residentielle-choix-contraintes.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux

Avec la collaboration de :

Marie-Andrée Gravel et Valeriu Dumitru
Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cjd@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2026
ISBN 978-2-555-03255-2 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction